

## ORDRE DU JOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 25 JUIN 2020 A 18 HEURES

*Salle communale René Roussière à Camaret-sur-Aygues*

*La séance sera ouverte au public (limité à 20 personnes)*

### Affaires générales

QUESTION N°1 / DELIBERATION N° 2020-057 : **ATTRIBUTIONS DELEGUEES PAR LE CONSEIL AU PRESIDENT**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est amené à approuver les attributions qu'il délègue au Président pour toute la durée de la mandature sur le fondement des articles L. 2122-21 et L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, sur renvoi à l'article L.5211-10 du même Code.

QUESTION N°2 / DELIBERATION N° 2020-058 : **LIMITATION DE L'ATTRIBUTION DELEGUEE AU PRESIDENT EN MATIERE D'EMPRUNTS**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à fixer les limites de la délégation accordée au Président en matière d'emprunts.

QUESTION N°3 / DELIBERATION N° 2020-059 : **LIMITATION DE L'ATTRIBUTION DELEGUEE AU PRESIDENT EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à fixer les limites de la délégation accordée au Président en matière de marchés publics.

*Note de synthèse n° 1 pour les questions 1 à 3*

QUESTION N° 4 / DELIBERATION N° 2020-060 : **CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DE LA POLITIQUE FISCALE ET DES PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT ET ELECTION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission des finances, du budget, de la politique fiscale et des programmes pluriannuels d'investissement, et à élire parmi ses membres, outre le président, les huit membres titulaires et les huit membres suppléants qui la composent.

QUESTION N°5 / DELIBERATION N° 2020-061 : **CONSTITUTION DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DU TOURISME, DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : M. Vincent FAURE

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission du développement économique, du tourisme, du commerce et de l'agriculture, et à désigner parmi ses membres, outre le président qui la préside de droit, les huit conseillers titulaires et les huit conseillers suppléants qui la composent.

**QUESTION N°6 / DELIBERATION N° 2020-062 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DES DECHETS MENAGERS, DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE, DU PLAN CLIMAT ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission de l'environnement, des déchets ménagers, de l'économie circulaire, du plan climat et de la transition énergétique, et à désigner parmi ses membres, outre le président qui la préside de droit, les huit conseillers titulaires et les huit conseillers suppléants qui la composent.

**QUESTION N°7 / DELIBERATION N° 2020-063 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DU SCOT, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : M. Fabrice LEAUNE

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission de l'aménagement de l'espace, du SCoT, de l'urbanisme, de l'habitat et du logement, et à désigner parmi ses membres, outre le président qui la préside de droit, les huit conseillers titulaires et les huit conseillers suppléants qui la composent.

**QUESTION N°8 / DELIBERATION N° 2020-064 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC, DU TRANSPORT ET DES MOBILITES ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : Mme Brigitte MACHARD

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission de la Maison de services au public (Maison France Services), du transport et des mobilités, et à désigner parmi ses membres, outre le président qui la préside de droit, les huit conseillers titulaires et les huit conseillers suppléants qui la composent.

**QUESTION N°9 / DELIBERATION N° 2020-065 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES RISQUES MAJEURS, DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES, DE LA PREVENTION DES INONDATIONS ET DE L'ASSAINISSEMENT ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : Mme Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission de l'assainissement collectif, du service public d'assainissement non collectif (SPANC) et des travaux, et à désigner parmi ses membres, outre le président qui la préside de droit, les huit conseillers titulaires et les huit conseillers suppléants qui la composent.

**QUESTION N°10 / DELIBERATION N° 2020-066 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DU SCHEMA DE MUTUALISATION ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : Mme Christine LANTHELME

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission des risques majeurs et de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, et à désigner parmi ses membres, outre le président qui la préside de droit, les huit conseillers titulaires et les huit conseillers suppléants qui la composent.

*Note de synthèse n° 2 pour les questions 4 à 10*

**QUESTION N°11 / DELIBERATION N° 2020-067 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver la constitution de la commission locale d'évaluation des transferts de charges, qui sera composée, outre le président qui la préside de droit, des huit conseillers titulaires et des huit conseillers suppléants désignés par les conseils municipaux.

### *Note de synthèse n° 3*

#### **QUESTION N°12 / DELIBERATION N° 2020-068 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver la liste des quarante contribuables proposés par les communes (vingt titulaires et vingt suppléants) qui va être transmise à la direction départementale des finances publiques en vue de la désignation des dix membres titulaires et des dix membres suppléants qui constitueront la commission intercommunale des impôts directs.

#### **QUESTION N°13 / DELIBERATION N° 2020-069 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est amené à élire les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants qui vont composer, outre le Président qui la préside de droit, la commission d'appel d'offres.

#### **QUESTION N°14 / DELIBERATION N° 2020-070 : ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est amené à élire parmi ses membres - ou parmi les conseillers municipaux des communes membres - les deux représentants de chaque commune amenés à siéger au sein du Syndicat mixte d'électrification vauclusien.

### *Note de synthèse n°4*

#### **QUESTION N° 15 / DELIBERATION N° 2020-071 : ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE L'EYGUES AYGUES**

Rapporteur : Mme Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est amené à élire parmi ses membres - ou parmi les conseillers municipaux des communes membres - les cinq délégués titulaires (pas de suppléants) appelés à siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte de l'Eygues Aygues (SMEA).

#### **QUESTION N° 16 / DELIBERATION N° 2020-072 : ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE L'OUVEZE PROVENÇALE**

Rapporteur : Mme Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est amené à élire parmi ses membres - ou parmi les conseillers municipaux des communes membres - le délégué titulaire et le délégué suppléant appelés à siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP).

#### **QUESTION N° 17 / DELIBERATION N° 2020-073 : ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU RIEU FOYRO**

Rapporteur : Mme Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est amené à élire parmi ses membres - ou parmi les conseillers municipaux des communes membres - les six délégués titulaires et les six délégués suppléants appelés à siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte du Rieu Foyro (SMRF).

### *Note de synthèse n°5 pour les questions n° 15 à 17*

#### **QUESTION N° 18 / DELIBERATION N° 2020-074 : ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AMENES A SIEGER AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON**

Rapporteur : M. Fabrice LEAUNE

Le conseil communautaire est amené à élire parmi ses membres - ou parmi les conseillers municipaux des communes membres - les huit délégués titulaires et les huit délégués suppléants qui vont être amenés à siéger au sein du Comité syndical du syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon (SMBVA).

**QUESTION N° 19 / DELIBERATION N° 2020-075 : PROPOSITION DE DESIGNATION D'UN VICE-PRESIDENT POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le bureau du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon se compose du Président et de 4 vice-présidents représentant les établissements publics de coopération intercommunale qui adhèrent au syndicat. Le conseil communautaire est donc amené à proposer, parmi ses membres, l'élu qui siègera au sein du bureau de ce syndicat.

*Note de synthèse n°6 pour les questions n°18 et 19*

## Finances / budget

**QUESTION N°20 / DELIBERATION N° 2020-076 : FIXATION DES INDEMNITES ALLOUEES AU PRESIDENT ET AUX VICE-PRESIDENTS DELEGUES**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver les indemnités qui vont être allouées au Président ainsi qu'à chacun des vice-présidents disposant d'une délégation de fonctions.

*Note de synthèse n° 7*

**QUESTION N°21 / DELIBERATION N° 2020-077 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS A DESTINATION DES TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à autoriser le Président à solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental au titre de l'appel à projets 2018-2020 à destination des territoires intercommunaux, pour le projet de construction d'une plateforme de compostage pour les bio-déchets. Le plan de financement est joint en annexe.

*Note de synthèse n°8*

**QUESTION N°22 / DELIBERATION N° 2020-078 : DEMANDE D'EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES / DECISION DU CONSEIL**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à donner son avis sur une demande d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), formulée par une SARL qui réalise sept constructions neuves à Piolenc.

*Note de synthèse n°9*

## Développement économique / Aide aux entreprises en difficulté

**QUESTION N° 23 / DELIBERATION N° 2020-079 : CONVENTION PORTANT DELEGATION DE COMPETENCE EN MATIERE D'AIDES AUX ENTREPRISES ENTRE LA REGION ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES / APPROBATION**

Rapporteur : M. Vincent FAURE

Le conseil communautaire est amené à approuver les termes de la convention à passer avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur par laquelle elle donne délégation exceptionnelle et temporaire de compétence à la communauté de communes en matière d'aide aux entreprises, jointe en annexe. Le conseil doit également autoriser le Président à la signer.

**QUESTION N° 24 / DELIBERATION N° 2020-080 : ABONDEMENT DU FONDS REGIONAL COVID-RESISTANCE / APPROBATION**

Rapporteur : M. Vincent FAURE

Par décision de l'ancien Président prise le 15 mai 2020, une convention a été signée avec la plateforme *Initiative Seuil de Provence Drôme Ardèche Méridionale* qui instruit les demandes d'aides des entreprises en difficulté du fait de la crise sanitaire et économique du Covid-19 dans le cadre du fonds régional Covid-Résistance mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La communauté de communes a déjà apporté une première contribution de 40 000 € (2 € par habitant) lors de la mise en place de ce dispositif. Il est proposé au conseil communautaire d'abonder à nouveau ce fonds à hauteur de 40 000 € supplémentaires.

**QUESTION N° 25 / DELIBERATION N° 2020-081 : AVENANT A LA CONVENTION PASSEE AVEC INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE DROME ARDECHE MERIDIONALE POUR LE FONDS DE SOLIDARITE INTERCOMMUNAL / APPROBATION**

Rapporteur : M. Vincent FAURE

La convention passée avec *Initiative Seuil de Provence Drôme Ardèche Méridionale* qui crée le Fonds de solidarité intercommunal à destination des entreprises en difficulté prévoyait la mise en place d'une aide d'urgence de 1500 € selon les critères indiqués dans la note de synthèse. Il est proposé au conseil de porter cette aide d'urgence à 3000 €, avec une procédure d'instruction simplifiée et par voie d'avenant à la convention existante.

*Note de synthèse n° 10 pour les questions n° 23 et 25.*

**Personnel**

**QUESTION N°26 / DELIBERATION N°2020-082 : CREATION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS A TEMPS COMPLET / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

La communauté de communes exerce de plein droit, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence « *création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférant* ».

Pour exercer cette compétence, sous la forme d'une maison de services au public (ou Maison France Services) itinérante, il s'avère nécessaire de recruter deux adjoints administratifs contractuels.

Le conseil communautaire est donc appelé à approuver la création de deux emplois d'adjoints administratifs, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'une durée de trois ans, tous deux recrutés sur la base de l'article 3 alinéa II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 qui autorise le recrutement d'agents contractuels « *pour mener à bien un projet ou une opération identifié* ».

**QUESTION N°27 / DELIBERATION N° 2020-083 : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

En raison de l'absence d'un agent qui a renouvelé sa mise en disponibilité pour une année supplémentaire, il est nécessaire de recruter un agent sur le grade d'adjoint technique contractuel.

Le conseil communautaire est donc appelé à approuver la création d'un emploi d'adjoint technique, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020, recruté sur la base de l'article 3 alinéa II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 qui autorise le recrutement d'agents contractuels en cas de « *vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire* ».

**QUESTION N°28 / DELIBERATION N°2020-084 : CREATION DEUX EMPLOIS D'ADJOINTS TECHNIQUES NON TITULAIRES / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la création de deux emplois d'adjoints techniques non titulaires, le premier pour accroissement saisonnier d'activité, et pour une durée de six mois, le second pour accroissement temporaire d'activité et pour une durée maximale d'un an.

*Note de synthèse n° 11 pour les questions 26 à 28*

**QUESTION N°29 / DELIBERATION N° 2020-085 : VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS AYANT ASSURE LE PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est amené à approuver le versement d'une prime défiscalisée de 1000 € au profit des agents qui ont assuré le fonctionnement des missions de service public considérées comme essentielles durant la période de confinement et dans le cadre du plan de continuité d'activité.

*Note de synthèse n° 12*

## Déchets ménagers

QUESTION N°30 / DELIBERATION N° 2020-086 : **ATTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS DE COLLECTE ORGANISE DANS LES ECOLES DU TERRITOIRE**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Un concours de collecte de piles et de batteries usagées a été organisé à la rentrée scolaire 2019 dans les écoles maternelles communales ayant accepté d'y participer. Une dotation de 1000 € récompensant les trois meilleures écoles a été prévue en vue de financer un projet d'établissement. Le conseil communautaire est appelé à approuver le versement de cette dotation aux trois écoles concernées.

*Note de synthèse n° 13*